

Question orale de M. Desmet: Eradication des plantes invasives

N'ayant pas eu l'occasion de prendre connaissances des dispositions prises pour 2016 afin de poursuivre l'éradication des plantes invasives sur l'espace communal, **M. Desmet** souhaite que les montants engagés, les lieux d'intervention et les périodes précises prévues pour ces actions lui soient communiqués. Par ailleurs, le Collège envisagerait-il de recourir à l'aide d'étudiants pour cette opération, comme ce fut le cas dans le passé.

M. l'Echevin Sax répond que le montant engagé s'élevait à 5.803,46 € (T.V.A. comprise) en vertu de décisions prises par le Collège le 30 décembre 2015 et par le Conseil communal le 28 janvier 2016. Le service vert intervient régulièrement à des moments précis, en l'occurrence le 15 avril, le 15 juin, le 16 août et le 17 octobre. Parmi les zones traitées figurent notamment le chemin Camille Van Exter, le terrain de Saint-Job face au 206, le terrain sis au n° 124 de la chaussée de Saint-Job, le talus de la rue du Château d'Eau, la salle 1180, le cimetière de Verrewinkel, les vallons, la Ferme Rose, l'avenue De Fré. Par ailleurs, lors d'une réunion très constructive avec des personnes actives au Plateau Avijl, M. l'Echevin Sax a déclaré que la commune était prête à s'associer à l'action qu'elles entendaient mener un week-end mais les intéressés lui ont envoyé un mail pour s'excuser de leur défection de cette année tout en promettant de relancer l'initiative l'année prochaine.